

AVIS N° 061-2016 / BRVM / DG

Bank Of Africa CÔTE D'IVOIRE (BOA CÔTE D'IVOIRE)

Augmentation de capital par incorporation de réserves facultatives et émission d'actions nouvelles gratuites

Conformément à l'article 1711 des Règles de Négociations, d'Admission et de Radiation à la Cote, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières - BRVM - porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que la Bank Of Africa CÔTE D'IVOIRE (Symbole : BOAC) procédera à l'augmentation de son capital par incorporation de réserves facultatives et à l'émission d'actions nouvelles gratuites.

Cette opération, portant sur un montant de un milliard huit cent millions (1 800 000 000) de FCFA, entraînera la création de cent quatre-vingt mille (180 000) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix mille (10 000) FCFA chacune, qui seront attribuées gratuitement aux actionnaires à raison de neuf (9) actions nouvelles pour quarante et une (41) actions anciennes.

- La date de fermeture des registres étant fixée au **vendredi 10 juin 2016**, l'action cotera **ex-droit d'attribution** à partir du **mercredi 8 juin 2016**.
- La **valeur théorique** du droit d'attribution sera publiée par Avis dans le Bulletin Officiel de la Cote (BOC) du **mardi 7 juin 2016**.
- La date de jouissance des actions nouvelles créées est fixée au **1^{er} janvier 2016**.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays membre de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 25 mai 2016



Pour le Directeur Général,
Le Directeur du Département des Opérations
et des Systèmes d'Information,
Chargé de l'Intérim.


Abdelkader N'DIAYE